



- Légende :**
-  Limites parcellaires
  -  Zone à régulariser

<b>BAMAA</b> <small>ARCHITECTURE</small> 27 rue Danton - 69003 Lyon T. 04 72 81 81 33 M. pierre.madec@bamaa.com		<b>L O R A</b> <b>CHITECTURE</b> <small>ARCHITECTURE</small> 27 rue Danton - 69003 Lyon T. 04 72 81 81 33 M. pierre.madec@lorarchitecte.com		<b>CPAM</b> <b>VILLEURBANNE</b> CPAM DU RHÔNE 27 rue Emile Zola VILLEURBANNE
<b>PROJET</b> CPAM DU RHÔNE 278 cours Emile Zola VILLEURBANNE 69003	<b>PHASE</b> PC DATE 03/01/2022	<b>Maître d'ouvrage</b> CPAM du Rhône Stéphanie LAMBERTIE	A 278 cours Emile Zola - 69003 Villeurbanne - M. Stéphane Lambertie@cpam-rhone-69.fr T. 04 28 10 77 28	
<b>Architecte Mandataire</b> BAMAA	M. camille@bamaa.fr A 4 place Lurde - 69003 Lyon - T. 04 82 31 87 99			
<b>Architecte Assuré</b> LFA Antoine TROLLAT	A 27 rue Danton - 69003 Lyon - M. antoine@lorarchitecte.com T. 04 81 13 76 90			
<b>Bureau de Contrôle</b> Quilicommi Pierre MADER	A 58 rue Claude Chappe Parc de Crey - 69770 Saint-Denis sur Mont d'Or T. 04 72 81 81 33 M. pierre.madec@quilicommi.fr			
<b>BET CSE - ESI - Economie</b> CET Nicolas GAZ	A 3, Rue Renaudie - 69003 LYON T. 04 78 80 00 71 M. n.gaz@cet-lyon.com			
<b>BET Structure</b> ADOLLE Thomas DELAUX	A 315 Bd de Stalingrad - 69006 Lyon T. 03 87 21 86 60 M. thomas.delaux@adolle.com			
<b>BET Acoustique</b> CENSIS ACROUSTIQUE Emmanuel SIGNOUIL	A 18 rue Ampère Cité Commerciale Les Manonnières - 69370 Foinis sur l'Ysère T. 04 78 23 27 28 M. emmanuel@acoustic.com			
<b>OPC</b> MBECCO Jean-Baptiste PILLOT	A 21 ZN, rue Baran - 69007 LYON T. 03 85 21 85 41 M. jeanbaptiste.pillot@mbecco.com			
<b>BET HSE</b> ALBERDO Sarah TRUCHET	A 31 ZN, rue Baran - 69007 LYON T. 03 85 21 85 41 M. sarah@alberdo.com			

CPAM - Plan Masse existant

Commune : 069266  
Villeurbanne

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document

Numéro d'ordre du document d'arpentage  
Document vérifié et numéroté le  
A  
Par

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau  
B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 24/10/2022... par M. Nicolas BERNOS, géomètre à LYON  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 8463.  
A LYON, le 25/10/2022

Document dressé par  
Nicolas BERNOS  
à LYON  
Date 25/10/2022  
Signature:

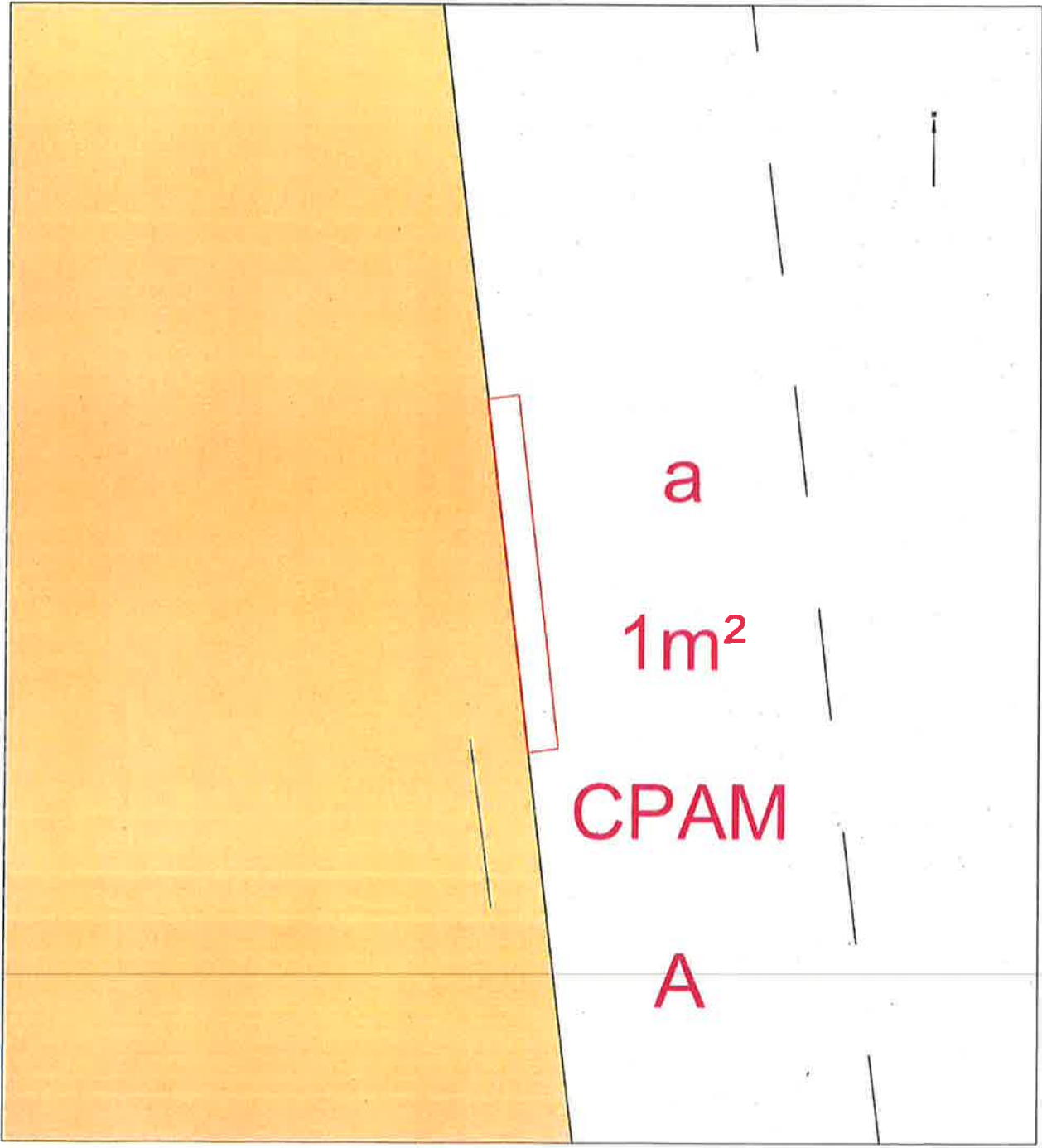
Section : BS  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : P4  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/50  
Date de l'édition : 04/07/2001

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE  
MALADIE DU RHÔNE  
276 Cours Emile Zola



(1) Remplir les mentions nulles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une saisine totale renouvelée par voie de réclamation dans la forme de la saisine par acte d'effectualité aux termes de l'article 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur géométral ou technicien agréé du cadastre, etc.)  
(3) Note sur les noms et qualités des signataires d'un extrait du plan d'arpentage, sous le représentant qu'ils ont fourni à l'arpentage.

69519 VILLEURBANNE CEDEX



Commune : 069286  
Villeurbanne

**MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL**  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le .....  
A .....  
Par .....

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage ..... effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le 24/10/2022, par M. Nicolas.BERNOS, géomètre à LYON.  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la chemise 6463.  
A LYON, le 25/10/2022.

Document dressé par  
Nicolas.BERNOS .....  
à LYON .....  
Date 25/10/2022 .....  
Signature : 

Section : BS  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : P4  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/200  
Date de l'édition : 04/07/2001

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE  
MALADIE DU RHONE  
276 Cours Emile Zola

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une rédaction faite d'après un acte de bornage ou un plan d'arpentage.  
(2) Qualité de la personne appelée (propriétaire, expert, inspecteur, géomètre ou technicien inscrit au tableau n° 1111).  
(3) Rayer les noms et adresses des signataires d'un acte afférent au présent acte portant sur un objet différent de celui mentionné au paragraphe 1.

69619 VILLEURBANNE CEDEX

